

LES ESPECES DE LA FAUNE Carte A4	LE PETIT RHINOLOPHE <i>(RHINOLOPHUS HIPPOSIDEROS)</i> <i>Présence à proximité, potentiel sur le périmètre du site</i>
---	--

Classification

Mammifères

Code Natura 2000 : 1303

Description et écologie

Description de l'espèce : le Petit Rhinolophe est le plus petit des rhinolophes européens (moins de 5 cm). Il s'agit d'une chauve-souris insectivore qui, du crépuscule tardif au début de l'aube, chasse dans un rayon de 2 à 3 km autour de son gîte.

L'espèce hiberne de septembre - octobre à fin avril en fonction des conditions climatiques locales, isolée ou en groupe lâche, suspendue au plafond ou le long de la paroi en s'enveloppant complètement dans ses ailes, ressemblant ainsi à un "petit sac noir pendu". L'hibernation est entrecoupée de réveils qui lui permettent notamment de boire et de chasser des insectes lors des belles journées d'hiver. Sédentaire, l'espèce effectue généralement des déplacements de 5 à 10 km (exceptionnellement jusqu'à 30 km) entre les gîtes d'été et d'hiver (cavités naturelles ou artificielles souvent souterraines)



Source : *Inventaire de la faune de France, Nathan, MNHN, Paris, France, 1992*

Exigences écologiques : L'association boisements rivulaires et pâtures semble constituer un des habitats préférentiels. La continuité des corridors boisés est primordiale : un vide de 10 m semble rédhibitoire. Ses terrains de chasse préférentiels se composent de haies ou lisières forestières avec une strate buissonnante bordée de friches ou prairies. La présence de milieux humides semble importante pour les colonies de mise bas. Les gîtes d'hibernation doivent bénéficier d'une obscurité totale, d'une température comprise entre 4°C et 16°C, rarement moins, d'une hygrométrie élevée, et d'une tranquillité absolue.

Evolution historique et répartition

Le Petit Rhinolophe se rencontre de la plaine jusqu'en montagne. L'espèce est présente en Europe occidentale, méridionale et centrale, de l'Ouest de l'Irlande et du Sud de la Pologne à la Crète au Maghreb, de la façade atlantique au delta du Danube et aux îles de l'Egée. Connue dans presque toutes les régions françaises, Corse comprise, et dans les pays limitrophes (Belgique, Suisse, Est de l'Allemagne, Espagne, Italie), le Petit rhinolophe est absent de la région Nord et la limite nord-ouest de sa répartition se situe en Picardie.

Cette espèce a été localisée sur la commune de **Vieille-Brioude**, c'est pourquoi il est fortement probable qu'elle utilise le site Val d'allier Limagne brivadoise pour rechercher sa nourriture.

Habitat et dynamique naturelle de l'habitat de l'espèce

Le Petit Rhinolophe recherche les paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés. Il fréquente peu les plaines de cultures intensives, les plantations de résineux sans strate basse de feuillus et les milieux ouverts sans végétation arbustive.

Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles ou artificielles, et les caves des habitations. Les gîtes de mise bas sont principalement les combles ou les caves de bâtiments abandonnés ou entretenus. Sédentaire, cette espèce effectue généralement des déplacements de courtes distances entre les gîtes d'été et d'hiver (maximum 5 à 10 km). Les milieux fermés de type boisement évoluent très lentement alors que, sans entretien, les formations herbacées évoluent vers des friches arbustives.

Relations avec l'homme et atteintes à l'espèce

Le Petit Rhinolophe gîte dans des cavités naturelles mais également dans des combles ou des caves de bâtiments à l'abandon ou entretenus (maisons particulières, fermes, granges, églises, châteaux, moulins, forts militaires, ...). Les principales atteintes susceptibles d'affecter cette espèce protégée sont :

- la disparition des gîtes (réfection des bâtiments empêchant l'accès en vol, déprédation du petit patrimoine bâti en raison de leur abandon ou de leur réaménagement en maisons secondaires ou touristiques, pose de grillages "anti-pigeons" dans les clochers, mise en sécurité des anciennes mines par effondrement ou comblement des entrées, ... ;
- le dérangement par la surfréquentation humaine et l'aménagement touristique du monde souterrain ;
- la disparition des terrains de chasse par modification du paysage (disparition des zones pâturées et fauchées s'accompagnant de l'arasement des talus et des haies, extension des zones de cultures, assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau, arasement de ripisylves et remplacement de forêts semi-naturelles en plantations monospécifiques de résineux, ...);
- la contamination directe liée à l'utilisation de produits toxiques pour le traitement des charpentes (pulvérisation sur les chauves-souris ou absorption par léchage des poils) ou la diminution, voire la disparition de la biomasse disponible d'insectes liée à l'utilisation des pesticides en agriculture intensive ;
- le développement de l'illumination des édifices publics qui perturbe la sortie des colonies de mise bas.

Facteurs d'évolution et menaces de dégradation

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	- Présence de cavités naturelles ; - Présence de milieux humides (rivière ou étangs en bordure des colonies de mise bas).	-Prédation lors des déplacements ou sur les colonies de mise bas.
<i>Facteurs humains</i>	- Préservation des gîtes naturels et artificiels ; - Maintien d'un paysage favorable autour des colonies de reproduction.	-Dérangement (fréquentation, éclairages) et aménagements des bâtiments abritant des colonies de mise bas. -Pesticides et produits toxiques. -Modification du paysage : retournement des prairies, arasement des haies, talus et ripisylve, extension des cultures, rectification des cours d'eau, enrésinement.

Etat de conservation et responsabilité du site

Habitat d'espèces

 Inconnu Bon Moyen Mauvais Très mauvais

Espèce

 Inconnu Bon Moyen Mauvais Très mauvais

Etat de conservation : l'état de conservation de cette espèce est inconnu sur le site.

En l'état des connaissances actuelles, c'est la connaissance à acquérir sur cette espèce qui constitue un enjeu important sur le site. La responsabilité du site reste **à déterminer** pour cette espèce.

Statut et enjeu patrimonial

L'espèce est en forte régression dans le Nord et le Centre de l'Europe. En France, un recensement partiel en 1995 a comptabilisé 5 930 individus répartis dans 909 gîtes d'hivernation et 10 644 dans 578 gîtes d'été. Le Petit rhinolophe subsiste en Alsace, en Haute-Normandie et en Ile-de-France avec de très petites populations (de 1 à 30). La situation de l'espèce est plus favorable dans le Centre, en Bourgogne, en Champagne-Ardenne, en Lorraine, en Franche-Comté, en Rhône-Alpes, en Corse et en Midi-Pyrénées (les 2 dernières régions accueillent plus de 50% des effectifs estivaux).

Remarque : le maintien et la reconstitution des populations du Petit rhinolophe impliquent la mise en œuvre de mesures concomitantes de protection au niveau des gîtes, des terrains de chasse et des corridors boisés de déplacement